

Mickey défend son tri sélectif

MICKEY s'entoure volontiers de copains issus de la diversité : canards acariâtres, écureuils, renards ou petits cochons, sans oublier les loups, qui ne sont même pas méchants. Mais EuroDisney est nettement plus sélectif dans son recrutement. Un rapport remis, début novembre, par SOS-Racisme au délégué interministériel à l'égalité des chances, Patrick Karam, est carrément accusateur. Ce rapport cite notamment une ancienne responsable de la boîte d'intérim Adecco : « EuroDisney avait fixé à 20 % maximum le pourcentage d'intérimaires non BBR. » Cette abréviation de « non bleu-blanc-rouge » désigne pudiquement les candidats d'origine étrangère.

Quant aux Français, ils étaient soigneusement triés

entre les « Gaulois » et les autres. Sur le formulaire destiné aux candidats, la case « pays d'origine » était en effet remplie à l'avance. Le candidat avait alors le choix entre « France », « Guadeloupe », « Martinique » et tous les autres DOM-TOM.

Les autres entreprises épinglées dans ce rapport, à commencer par Nissan France, se sont immédiatement engagées à cesser ces pratiques. Le pé-dé-gé de Disney, Philippe Gas, a, lui, envoyé un courrier furibard à Fillon. Faisant valoir qu'EuroDisney est le « premier employeur monosile d'Ile-de-France », il l'enjoint de désavouer son délégué interministériel qui a commandé et rendu public ce rapport. Manquerait plus que Besson renvoie ce haut fonctionnaire guadeloupéen dans son pays d'origine.